Partie graphique [1/500]: à caractère réglementaire

Légende

Délimitation du PAP et des zones du PAG
- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau
- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux
- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1, 2, ...R nombre d'étages en retrait
- +1, 2, ...C nombre de niveaux sous combles
- +1, 2, ...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteurs des constructions
- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre de constructions
- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements
- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture
- tp toiture plate
- tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)
- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé et srufaces constructibles pour dépendances
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avants-corps

Délimitation des lots / îlots
- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions
- pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics
- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets
- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté (à titre indicatif) / muret à conserver

Servitudes
- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques
- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales (à titre indicatif)
- canalisation pour eaux pluviales (à titre indicatif)
- canalisation pour eaux usées (à titre indicatif)
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Eléments complémentaires
- accès garage (à titre indicatif)

Référence: 18294/74C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 25/01/2019
Le Ministre de l'Intérieur
Dan Kersch

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot

Lot 1: surface du lot (m²) ± 855

surface d'emprise au sol (m²) min.	max.	surface constructible brute (m²) min.	max.
	425		850
surface du scellement du sol (m²) max.	type, disposition et nbr des constructions	type et nombre de logements min.	max.
512	mi		6-c
type de toiture	hauteur des constructions (m)	nombre de niveaux min.	max.
tp	ha1 = 7,00m ha2 = 11,00m ha* = 3,50m	II+1R	II+1R+1S

Lot 2: surface du lot (m²) ± 429

surface d'emprise au sol (m²) min.	max.	surface constructible brute (m²) min.	max.
	164		320
surface du scellement du sol (m²) max.	type, disposition et nbr des constructions	type et nombre de logements min.	max.
257	mi		1-u
type de toiture	hauteur des constructions (m)	nombre de niveaux min.	max.
tp	ha1 = 7,00m ha2 = 10,50m ha* = 3,50m	II+1R	II+1R+1S

Lot 3: surface du lot (m²) ± 323

surface d'emprise au sol (m²) min.	max.	surface constructible brute (m²) min.	max.
	151		320
surface du scellement du sol (m²) max.	type, disposition et nbr des constructions	type et nombre de logements min.	max.
194	mj		1-u
type de toiture	hauteur des constructions (m)	nombre de niveaux min.	max.
tp	ha1 = 7,00m ha2 = 10,50m ha* = 3,50m	II+1R	II+1R+1S

Lot 4: surface du lot (m²) ± 324

surface d'emprise au sol (m²) min.	max.	surface constructible brute (m²) min.	max.
	151		320
surface du scellement du sol (m²) max.	type, disposition et nbr des constructions	type et nombre de logements min.	max.
194	mj		1-u
type de toiture	hauteur des constructions (m)	nombre de niveaux min.	max.
tp	ha1 = 7,00m ha2 = 10,50m ha* = 3,50m	II+1R	II+1R+1S

Lot 5: surface du lot (m²) ± 511

surface d'emprise au sol (m²) min.	max.	surface constructible brute (m²) min.	max.
	164		320
surface du scellement du sol (m²) max.	type, disposition et nbr des constructions	type et nombre de logements min.	max.
307	mi		1-u
type de toiture	hauteur des constructions (m)	nombre de niveaux min.	max.
tp	ha1 = 7,00m ha2 = 10,50m ha* = 3,50m	II+1R	II+1R+1S

Lot 6: surface du lot (m²) ± 899

surface d'emprise au sol (m²) min.	max.	surface constructible brute (m²) min.	max.
	375		850
surface du scellement du sol (m²) max.	type, disposition et nbr des constructions	type et nombre de logements min.	max.
539	mi		5-c
type de toiture	hauteur des constructions (m)	nombre de niveaux min.	max.
tp	ha1 = 7,00m ha2 = 11,00m ha* = 3,50m	II+1R	II+1R+1S

Lot 7: surface du lot (m²) ± 504

surface d'emprise au sol (m²) min.	max.	surface constructible brute (m²) min.	max.
	201		400
surface du scellement du sol (m²) max.	type, disposition et nbr des constructions	type et nombre de logements min.	max.
302	mi		1-u
type de toiture	hauteur des constructions (m)	nombre de niveaux min.	max.
t2 (30°- 42°), tp	hc = 7,00m hf = 10,50m ha* = 3,50m	II	II+1C+1S I+1S

Lot 8: surface du lot (m²) ± 535

surface d'emprise au sol (m²) min.	max.	surface constructible brute (m²) min.	max.
	206		400
surface du scellement du sol (m²) max.	type, disposition et nbr des constructions	type et nombre de logements min.	max.
321	mi		1-u
type de toiture	hauteur des constructions (m)	nombre de niveaux min.	max.
t2 (30°- 42°), tp	hc = 7,00m hf = 10,50m ha* = 3,50m	II	II+1C+1S I+1S

Lot 9: surface du lot (m²) ±553

surface d'emprise au sol (m²) min.	max.	surface constructible brute (m²) min.	max.
	208		400
surface du scellement du sol (m²) max.	type, disposition et nbr des constructions	type et nombre de logements min.	max.
332	mi		1-u
type de toiture	hauteur des constructions (m)	nombre de niveaux min.	max.
t2 (30°- 42°), tp	hc = 7,00m hf = 10,50m ha* = 3,50m	II	II+1C+1S I+1S

Lot 10: surface du lot (m²) ± 799

surface d'emprise au sol (m²) min.	max.	surface constructible brute (m²) min.	max.
	305		550
surface du scellement du sol (m²) max.	type, disposition et nbr des constructions	type et nombre de logements min.	max.
479	mi		1-c
type de toiture	hauteur des constructions (m)	nombre de niveaux min.	max.
t2 (30°- 42°), tp	hc = 7,00m hf = 10,50m ha* = 3,50m	II	II+1C+1S I+1S

Lot 11: surface du lot (m²) ± 571

surface d'emprise au sol (m²) min.	max.	surface constructible brute (m²) min.	max.
	229		480
surface du scellement du sol (m²) max.	type, disposition et nbr des constructions	type et nombre de logements min.	max.
343	mi		1-u
type de toiture	hauteur des constructions (m)	nombre de niveaux min.	max.
t2 (30°- 42°), tp	hc = 7,00m hf = 10,50m ha* = 3,50m	II	II+1C+1S

Lot 12: surface du lot (m²) ± 438

surface d'emprise au sol (m²) min.	max.	surface constructible brute (m²) min.	max.
	204		430
surface du scellement du sol (m²) max.	type, disposition et nbr des constructions	type et nombre de logements min.	max.
263	mj		1-u
type de toiture	hauteur des constructions (m)	nombre de niveaux min.	max.
t2 (30°- 42°), tp	hc = 7,00m hf = 10,50m ha* = 3,50m	II	II+1C+1S

Lot 13: surface du lot (m²) ± 403

surface d'emprise au sol (m²) min.	max.	surface constructible brute (m²) min.	max.
	202		430
surface du scellement du sol (m²) max.	type, disposition et nbr des constructions	type et nombre de logements min.	max.
242	mj		1-u
type de toiture	hauteur des constructions (m)	nombre de niveaux min.	max.
t2 (30°- 42°), tp	hc = 7,00m hf = 10,50m ha* = 3,50m	II	II+1C+1S

Lot 14: ± 753

surface d'emprise au sol (m²) min.	max.	surface constructible brute (m²) min.	max.
	267		510
surface du scellement du sol (m²) max.	type, disposition et nbr des constructions	type et nombre de logements min.	max.
452	mi		1-u
type de toiture	hauteur des constructions (m)	nombre de niveaux min.	max.
t2 (30°- 42°), tp	hc = 7,00m hf = 10,50m ha* = 3,50m	II	II+1C+1S I+1S

* garage / carport

Lot 15: surface du lot (m²) ± 663

surface d'emprise au sol (m²) min.	max.	surface d'emprise au sol (m²) min.	max.
	275		530
surface du scellement du sol (m²) max.	type, disposition et nbr des constructions	type et nombre de logements min.	max.
398	mi		1-u
type de toiture	hauteur des constructions (m)	nombre de niveaux min.	max.
t2 (30°- 42°), tp	hc = 7,00m hf = 10,50m ha* = 3,50m	II	II+1C+1S I+1S

Lot 16: surface du lot (m²) ± 571

surface d'emprise au sol (m²) min.	max.	surface constructible brute (m²) min.	max.
	223		430
surface du scellement du sol (m²) max.	type, disposition et nbr des constructions	type et nombre de logements min.	max.
343	mi		1-u
type de toiture	hauteur des constructions (m)	nombre de niveaux min.	max.
t2 (30°- 42°), tp	hc = 7,00m hf = 10,50m ha* = 3,50m	II	II+1C+1S I+1S

Lot 17: surface du lot (m²) ± 641

surface d'emprise au sol (m²) min.	max.	surface constructible brute (m²) min.	max.
	257		490
surface du scellement du sol (m²) max.	type, disposition et nbr des constructions	type et nombre de logements min.	max.
385	mi		1-u
type de toiture	hauteur des constructions (m)	nombre de niveaux min.	max.
t2 (30°- 42°), tp*	hc = 7,00m hf = 10,50m ha* = 3,50m	II	II+1C+1S I+1S

Lot 18: surface du lot (m²) ± 641

surface d'emprise au sol (m²) min.	max.	surface constructible brute (m²) min.	max.
	246		470
surface du scellement du sol (m²) max.	type, disposition et nbr des constructions	type et nombre de logements min.	max.
385	mi		1-u
type de toiture	hauteur des constructions (m)	nombre de niveaux min.	max.
t2 (30°- 42°), tp	hc = 7,00m hf = 10,50m ha* = 3,50m	II	II+1C+1S I+1S

Lot 19: surface du lot (m²) ± 767

surface d'emprise au sol (m²) min.	max.	surface constructible brute (m²) min.	max.
	266		490
surface du scellement du sol (m²) max.	type, disposition et nbr des constructions	type et nombre de logements min.	max.
460	mi		1-u
type de toiture	hauteur des constructions (m)	nombre de niveaux min.	max.
t2 (30°- 42°), tp	hc = 7,00m hf = 10,50m ha* = 3,50m	II	II+1C+1S I+1S

Lot 20: surface du lot (m²) ± 1.370

surface d'emprise au sol (m²) min.	max.	surface constructible brute (m²) min.	max.
	500		900
surface du scellement du sol (m²) max.	type, disposition et nbr des constructions	type et nombre de logements min.	max.
822	mi		6-c
type de toiture	hauteur des constructions (m)	nombre de niveaux min.	max.
tp	ha1 = 7,00m ha2 = 11,00m ha* = 3,50m	II	II+1R+1S

Réf.n° : 18294/74C

Avis de la Cellule d'Evaluation	01/06/2018
Vote du Conseil Communal	
Approbation du Ministre de l'Intérieur	

ORIGINE CADASTRE: DROITS RESERVES A L'ETAT DU GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES
Plan de surface PAP (Mesurage) réalisée par GEOCAD S.à r.l. (2018) et Levé topographique réalisée par Rausch & Associés (2016).

COncept COnseil COmmunication
en urbanisme, aménagement du territoire
et environnement
CO3 s.à r.l.
3, bd. de l'Alzette
L-1124 Luxembourg
Tel.: (+352) 26 68 41 29
Fax: (+352) 26 68 41 27
Mail: info@co3.lu

Administration Communale de Parc-Hosingen

PAP "Thiergart"

Partie Graphique à caractère réglementaire

Modifications	de	Date	Indice
Modifications selon l'avis de la cellule d'évaluation en date du 01.06.2018 (Ref.n° 18294/74C)	I. Gries	29.06.2018	A

Echelle:	1/500	Plan n° :	1526_01
Indice :	A	Date :	18.04.2018
Chef de projet :	T. Simon	Contrôle :	U. Truffner

CO3 s.à r.l. 3, bd. de l'Alzette L-1... Luxembourg

Chaque élément extrait de ce document, ainsi que le document lui-même, est protégé par le droit d'auteur. Ces éléments ne peuvent être reproduits, même partiellement, sous quelque forme que ce soit (graphique, papier, électronique, intégration, traduction, etc.) sans l'autorisation de l'auteur.